

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Daniel Grosjean accède à la présidence du Conseil communal

Nyon, le 25 juin 2024

Lundi 24 juin, l'organe délibérant a élu son nouveau Président ainsi que le Bureau qui l'accompagnera du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025. Le PLR Vincent Buccino passe le témoin à Daniel Grosjean, du Parti indépendant nyonnais (PIN).

Conseiller communal nyonnais depuis le 1^{er} juillet 2021 sous la bannière du Parti indépendant nyonnais (PIN), Daniel Grosjean a été élu lundi 24 juin 2024 à la présidence de l'organe délibérant. Il prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} juillet prochain, succédant ainsi au PLR Vincent Buccino.

Agé de bientôt 60 ans, Daniel Grosjean est père de deux enfants et grand-père de deux petites-filles. Né à Borex et ayant grandi à Crassier, il a repris l'entreprise familiale de menuiserie en 1989.

A Gland où il a ensuite résidé, il s'est investi au sein du SDIS qu'il a commandé pendant 9 ans. Durant cette période, il a mis en place la fusion des 7 communes du SDIS Gland-Serine. Parallèlement, il a servi durant 20 ans au SDIS Nyon-Dôle en tant qu'intervenant. Enfant de la région, il est venu s'établir à Nyon en 2019 et, désireux de s'investir davantage pour sa commune, il a été élu au Conseil communal en 2021 sous l'étiquette du PIN.

Passionné de voyages, Daniel Grosjean consacre son temps libre au VTT, à la plongée et à la découverte de diverses cultures. Engagé dans la chose publique, il est déterminé à poursuivre son engagement pour sa ville.

Au cours de sa présidence, Daniel Grosjean s'emploiera à ce que le Conseil communal puisse continuer à mener ses débats en toute bienveillance. Il lui tient à cœur que chaque membre puisse défendre ses idées et points de vue, assurant ainsi la richesse du débat tout en respectant la liberté d'expression et les opinions divergentes.

C'est pour lui un grand honneur et un privilège de présider le Conseil communal d'une ville aussi belle et dynamique que Nyon. Il s'engage à investir toute son énergie et son enthousiasme dans cette nouvelle fonction.

Daniel Grosjean se réjouit de collaborer avec toutes les instances communales et avec le Bureau qu'il a intégré dès le début de ses fonctions de Conseiller communal.

Le Bureau 2024-2025 se compose de:

- **Daniel Grosjean** (Parti indépendant nyonnais – PIN), Président ;
- **Muriel Cardinaux** (Parti socialiste – PS), 1^{re} Vice-Présidente ;
- **Alex Braunwalder** (Parti Vert'libéral – VL), 2^e Vice-Président ;
- **Laetitia Hediger** (Les Vert,e,s), 1^{re} Scrutatrice ;
- **Jean-François Flüglister** (Union démocratique du Centre – UDC), 2^e Scrutateur ;
- **Olivier Monge** (Les Libéraux-Radicaux – PLR), 1^{er} Scrutateur suppléant ;
- **Joseph Gulizia** (Parti indépendant nyonnais – PIN), 2^e Scrutateur suppléant.

Contact presse

M. Daniel Grosjean, Président du Conseil communal de la Ville de Nyon dès le 1^{er} juillet 2024, 079 874 83 63, daniel.grosjean@me.com



Vincent Buccino (à gauche), président sortant, remet le sceau et la cloche du Conseil communal à son successeur, Daniel Grosjean. Photo Michel Perret / 25 juin 2024